



AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL OUVERTES AU PUBLIC

Je, soussignée, Annick Lafontaine, greffière de la Ville de Saint-Pie, donne avis public que :

La séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Pie du 7 octobre prochain se tiendra au Centre sportif et culturel situé au 50, avenue Garneau à 19 h 30.

Avec les mesures sanitaires et la distanciation sociale en vigueur, le conseil est d'avis que la salle du conseil de l'hôtel de ville n'a pas la capacité requise pour les personnes présentes lors de cette séance.

Ainsi, toute personne intéressée à assister à la séance doit porter un masque dans ses déplacements à l'intérieur et se laver les mains à l'entrée et à la sortie. La distanciation sociale est également obligatoire.

Donné à Saint-Pie, ce 4 septembre 2020.

Annick Lafontaine
Greffière